

**RÈGLEMENT
CONCOURS
PROFESSIONNELS**

**Trophée
Presse
Citron
{BnF}**

{BnF}

**Bibliothèque
nationale de France**

Quai François-Mauriac
75013 Paris.
+ 33 0 13 79 59 59

www.bnf.fr

École Estienne

**École supérieure des Arts
et Industries graphiques**

18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris.
+ 33 1 55 43 47 47

www.pressecitron.org

Contact concours pro

tropheepro.pressecitron@gmail.com
www.pressecitron.org

Organisé depuis 25 ans par l'École Estienne et depuis 6 ans en partenariat avec la {BnF, le Trophée Presse Citron {BnF, catégorie pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur seront décernés par un jury d'étudiants et remis le 22 mars 2018 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1 (PARTICIPANTS)

Le 5e Trophée Presse Citron {BnF, catégorie professionnels, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse française ou étrangère entre avril 2017 et février 2018.

ARTICLE 2 (ENVOIS)

Envoyez-nous votre dessin préféré, parmi ceux qui ont été publiés entre avril 2017 et février 2018. Merci de préciser la date et/ou le support de cette publication. Les dessins doivent être envoyés au plus tard le 8 mars 2018. Vous avez trois possibilités d'envoi :

- par voie postale à l'adresse suivante :

École Estienne
Trophée Presse Citron {BnF
Catégorie professionnels
18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris

- par mail à :

tropheepro.pressecitron@gmail.com

- en mains propres :

École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h/18h)

ARTICLE 3 (EXPOSITION)

Les dessins seront exposés dans le hall de l'École Estienne du 6 au 30 mars 2017.

ARTICLE 4 (JURY)

Les 2 lauréats (Trophée pro et Coup de cœur pro) seront désignés à l'issue d'un vote des étudiants de l'École Estienne ; les résultats seront proclamés à la Bibliothèque nationale de France le jeudi 22 mars 2018, lors de la soirée de la remise des Trophées et annoncés sur le site www.pressecitron.org et sur la page Facebook pro.

ARTICLE 5 (TROPHÉES)

Les deux lauréats professionnels recevront chacun leur trophée ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 6 (INVITATIONS)

Chaque participant au concours et à l'exposition recevra par courrier une invitation à participer au jury du Trophée Presse Citron {BnF, catégorie pro, qui se déroulera le 22 mars à 17h à l'École Estienne et qui sera suivi de la soirée de remise des trophées à partir de 20h, à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 7 (DROITS)

L'auteur autorise pour une durée d'un an, sans limitation géographique, à titre gracieux et non exclusif, la {BnF et l'École Estienne à reproduire ses œuvres, par tous procédés et sur tous supports, dans le cadre de la communication et de la promotion du concours et des actions de la {BnF et de l'École Estienne.

ARTICLE 8 (GARANTIES)

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne et la {BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement. La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.